

A VOS PROJETS
Société par actions simplifiée
unipersonnelle
au capital de 25 000 euros
Siège social : 4, chemin de la Falaise
21370 VELARS SUR OUCHE
953 899 887 RCS DIJON

PROCES-VERBAL

DE LA DECISION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSOCIEE UNIQUE

DU 31 MARS 2025

Le 31 mars 2025 à 10 heures, la Présidente et associée unique de la SAS A VOS PROJETS, représentée par son Président M. Philippe AUBERTIN, a pris la décision extraordinaire suivante, au siège de la société.

En application des statuts, sont déposés sur le bureau :

- Le rapport de la présidence ;
- Le texte des résolutions proposées.

Il est rappelé que la présente décision doit porter sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social.

PREMIÈRE ET UNIQUE RESOLUTION – TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

L'associé unique, après lecture du rapport de la présidence, décide de transférer le siège social au :

- 5, rue de la Forêt - 68990 HEIMSBRUNN

à compter de ce jour.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

NEW FRIENDS SAS
Représentée par M. Philippe AUBERTIN

